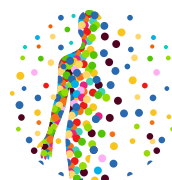


Contrat pour la formation LT CONNEXION CORPS

(Articles L. 6353-1 et L. 6353-2 du code du travail)
Version V11 mise à jour le 17/06/2026



BioSens
CENTRE DE FORMATION

Entre l'organisme de formation : SAS LT

(Ci-après nommé l'organisme de formation)

siège social : centre BioSens – 199 rue Victor Hugo – 37000 Tours

SIRET 878 912 559 00035

Enregistré sous le numéro d'activité : 11788555478, auprès du préfet de la région Ile de France

Représenté par Céline Mahé et Marc Massoteau

Et le bénéficiaire :

(Ci-après nommé le bénéficiaire)

Nom, prénom :

1. Objet, nature et durée de la formation

Nom de la session de formation

Type d'action de formation (art. L6313-1 du code du travail) : formation à la méthode LT
CONNEXION CORPS

Durée : 2 jours – 15 heures

Lieu de la formation : Centre de formation BioSens – 199 rue Victor Hugo – 37000 TOURS

Effectifs formés : 12

Cocher la case qui correspond à votre choix de dates de formation

Grp A <input type="checkbox"/>	Grp B <input type="checkbox"/>	Formation	Heure	Règlement
20-21/11/2026	28-29/11/2026	Connexion corps	9h-13h / 14h30-18h00	400 €

2. Programme de la formation et formateur

La description détaillée du programme de formation et du formateur est fournie en annexe.

Organisme de formation SAS LT
Siège social : centre BioSens – 199 rue Victor Hugo – 37000 Tours
SIRET 878 912 559 00035
Enregistré sous le numéro d'activité : 11788555478, auprès du préfet de la région Ile de France
Contact : Céline Mahé 06-76-63-97-08
Marc Massoteau 06-09-88-61-93
contact@therapy-lt.com

Parapher 1

3. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à assurer sa présence aux dates et lieux prévus ci-dessus.

4. Prix de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants qui couvrent l'intégralité des frais engagés pour cette session :

Description	Prix
Formation	400.00€

TOTAL T.T.C. : 400.00 €

5. Modalités de règlement

Le contrat est à retourner signé accompagné :

- d'un chèque de 50€ correspondant à un versement d'arrhes pour valider votre inscription. Ces arrhes restent acquises à l'organisme en cas d'annulation du participant.
- d'un chèque de 350 € qui sera encaissé 2 mois avant le début de la formation.

6. Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Voir le programme de formation en annexe détaillant les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats. Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

7. Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

8. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Le participant déclare être informé de la possibilité d'annulation de la formation si le nombre de participants est inférieur à 10.

Organisme de formation SAS LT
Siège social : centre BioSens – 199 rue Victor Hugo – 37000 Tours
SIRET 878 912 559 00035
Enregistré sous le numéro d'activité : 11788555478, auprès du préfet de la région Ile de France
Contact : Céline Mahé 06-76-63-97-08
Marc Massoteau 06-09-88-61-93
contact@therapy-lt.com

09. Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.


10. Modalités d'inscription à la formation

L'inscription à la formation est validée à réception du contrat paraphé et signé accompagné de 2 chèques : 50 € et 350 € (encaissé 2 mois avant la date du début de la formation).

Vous disposez d'un délai de **quatorze jours** pour exercer votre droit de rétractation de ce contrat conclu à distance (L. 221-23 à L. 221-25)

Le tout est à retourner à l'adresse suivante :

Centre BioSens
199, rue Victor Hugo
37000 Tours

<p>Pour le bénéficiaire</p> <p>Date :</p> <p>Noter « Lu et approuvé » et signer</p>	<p>Pour l'organisme de formation</p>  <p>SAS LT 199 rue Victor Hugo 37000 Tours SIRET 87891255900027</p>
---	--

Organisme de formation SAS LT
Siège social : centre BioSens – 199 rue Victor Hugo – 37000 Tours
SIRET 878 912 559 00035
Enregistré sous le numéro d'activité : 11788555478, auprès du préfet de la région Ile de France
Contact : Céline Mahé 06-76-63-97-08
Marc Massoteau 06-09-88-61-93
contact@therapy-lt.com